

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 27 novembre 2018 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/18.07/WG

**Présents:** VZF: Freddy HOSTE – Tomas CASSIMAN.  
FFBN: Billy WILLIAMS – Francis MERCIER.  
Wouter GEORGES, secrétaire-général.

### 1. Approbation procès-verbal CDWP dd. 30.10.2018

Le procès-verbal est lu et approuvé.

### 2. Courrier:

- La Commission de Discipline WP a pris connaissance du PV approuvé de la Commission Centrale des Arbitres dd. 04.09.2018. Pas de remarques.
- Sur les instructions de P. LEDENT, secrétaire CSWP, la Commission de Discipline WP a pris connaissance de plusieurs applications incorrectes des sanctions automatiques confirmées (Lambert LATOUR – ESN, Numa MATTHYS – ENLWP, Wout VAN GYSEGHEM – ZNA).

La Commission de Discipline tient une fois de plus d'urgence à rappeler les clubs et leurs délégués aux dispositions suivantes du tableau des Sanctions Automatiques relatives à l'application des suspensions :

- Ø Toutes les sanctions automatiques sont d'application pour la journée suivante dans la catégorie d'âge et/ou la division dans laquelle les faits se sont présentés et cela pour toutes fonctions officielles ainsi qu'en tant que joueur dans n'importe quelle catégorie et/ou division.
- Ø C'est le numéro de la journée de match (sur base du numéro de match unique de la catégorie ou division en question) qui est déterminant pour l'application correcte de la sanction. En cas de report ou modification de date, c'est lors de la journée correspondante ayant ce numéro en question que la sanction s'appliquera.
- Ø Toutes les sanctions et suspensions sont d'application pour la/les journée(s) en question pour toutes fonctions officielles (Secrétaire de match, Chronométreur, Délégué aux arbitres, Délégué d'équipe, Juge de but, Coach, Entraîneur/assistant entraîneur, Soigneur) ainsi qu'en tant que joueur dans n'importe quelle catégorie et/ou division.

La rédaction du résumé des sanctions et suspensions pour joueurs et coaches sera adaptée afin d'optimiser l'application correcte.

### 3. Examen rapports arbitres

#### 3.1. Match 82/SH II ZNA – CCM du 04/11/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme la carte rouge CAT.1 pour le coach **HERREGODTS (ZNA)**.

#### 3.2. Match 227/SH III ESN – VZG du 03/11/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF CAT. 1 pour le joueur **VAN DE VELDE Giovanni (VZG)**.

#### 3.3. Match 840/U15 NA CCM – ZNA du 03/11/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **CORNEILLIE Emilien (CCM)** et **TRIGALLEZ Nicolas (CCM)**.

#### 3.4. Match 83/SH II WPW – AZSC du 10/11/2018: rapports arbitres LAMONTAGNE & DEPUYDT.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et des rapports des arbitres JF. LAMONTAGNE et A. DEPUYDT.

Sur base de la feuille de match la Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **TIGNOL Ken (AZSC)** pour OUT DEF \* Carte Rouge CAT.2 (multiples protestations verbales sur le banc).

Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

#### 3.5. Match 164/SH II R SCC – ZNA du 10/11/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **PERSOONS Tim (ZNA)**.

**3.6. Match 228/SH III RISC – VZG du 09/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **BOCHET Robin (RISC)**.

**3.7. Match 309/SH III R MZVA – SVDE du 10/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **FLIPPO Johann (SVDE)** et **SNACKERS Gabriel (SVDE)**.

**3.8. Match 843/U15 NA AZSC – KWK du 11/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **KOWALEWSKI Nicolas (AZSC)** et **VERHAEGHE Alexander (KWK)**.

**3.9. Match 1432/SH IV HZS – DZO du 10/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **VEYT Geert (DZO)**.

**3.10. Match 1434/SH IV DM – ONS du 10/11/2018: rapport arbitre VRIELINCK.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. VRIELINCK.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le coach **DUVEAU (ONS)** pour carte rouge CAT. 2 (multiples gestes envers l'arbitre). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

**3.11. Match 19/SL RBP – ENLWP du 17/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **WIDOMSKI Cyprien (RBP)**.

**3.12. Match 233/SH III RISC – ENLWP du 16/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **VERGNANI Maxime (ENLWP)**.

**3.13. Match 312/SH III R VZG – MZVA du 17/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **DE CONINCK Cédric (VZG)**.

**3.14. Match 453/SD SCC\*BCW – GZV du 17/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour la joueuse **MORANGE Yaelle (SCC\*BCW)**.  
La Commission de Discipline confirme la carte rouge CAT.1 pour le coach **VAN PETEGHEM (GZV)**.

**3.15. Match 516/U21 LAQUA – KWK du 17/11/2018 : rapports arbitres BETTAHI et BAETENS.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et des rapports des arbitres Y. BETTAHI et B. BAETENS.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **CLAEYS Robin (KWK)** pour exclusion OUT DEF CAT. 2 (jet de l'eau envers l'arbitre). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le coach **GEANTA Andrei (KWK)** pour carte rouge CAT. 2 (violence verbale et insultes). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le délégué/assistant-coach **LIEUTENANT Frederik (KWK)** pour carte rouge CAT. 2 (violence verbale et commentaire obstiné envers l'arbitre) et pour violence physique CAT. 3 (jet d'objets, harcèlement de l'arbitre après le match). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

Vu la gravité de ces faits, repris dans les rapports des arbitres, le délégué/assistant-coach concerné a été convoqué à comparaître à la séance.

Est invité et excusé à la séance : **LIEUTENANT Frederik (KWK)**.

La Commission a toutefois pris connaissance de ses précisions écrites et commentaires détaillés.

Étant donné que la personne en question n'était pas présent ni représentée à la séance, la Commission de Discipline décide de lui suspendre jusqu'à comparution volontaire.

Frais : à charge de KWK.

**3.16. Match 518/U21 GZV – CNT du 18/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **BRISMEE Bastien (CNT)**, **BRISMEE Benjamin (CNT)** et **MINET Eloi (CNT)**.

**3.17. Match 737/U17 RA BZV – ROSC du 16/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match.

Le rapport de l'arbitre n'est pas encore disponible à la séance.

Sur base de la feuille de match la Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **BREYNE Henri (ROSC)** pour brutalité (coup de poing à l'adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline demandera à l'arbitre ZWART de faire parvenir son rapport obligatoire au plus vite que possible. De toute façon la Commission de Discipline ne peut pas accepter que des arbitres accordent des dérogations favorables sur les sanctions automatiques aux joueurs.

**3.18. Match 1126/U13 CWN – LAQUA du 18/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour la joueuse **GILLARD Elena (LAQUA)**.

**3.19. Match 23/SL RSCM – RBP du 24/11/2018: rapport arbitre D'HOSSCHE.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre D'HOSSCHE.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF CAT.1 pour le joueur **BRITTO Florian (RBP)**.

**3.20. Match 95/SH II TZK – AZSC du 24/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **WYFFELS Yarne (TZK)** et **DHANIS Ken (AZSC)**.

**3.21. Match 96/SH II ROSC – LAQUA du 24/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **EVERTS Pieter-Jan (LAQUA)**.

**3.22. Match 238/SH III HZS – HELIOS du 23/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **PASETTI Quentin (HELIOS)**.

**3.23. Match 239/SH III MZVA – RISC du 24/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **VILAIN Renaud (RISC)**.

**3.24. Match 456/SD SCC\*BCW – ZNA du 24/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueuses **MARCKX Rani (ZNA)** et **VAN KELF Karen (ZNA)**.

**3.25. Match 523/U21 CCM – ENLWP du 25/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **GODEAU Tanguy (ENLWP)**.

**3.26. Match 642/U17 NA ROSC – RBP du 25/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match.  
Le rapport de l'arbitre n'est pas encore disponible lors de la séance.

Sur base de la feuille de match, la Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **VANDEPUTTE Lucas (ROSC)** pour brutalité (coup de pied à son adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline demandera à l'arbitre ZWART de faire parvenir son rapport obligatoire au plus vite que possible.

**3.27. Match 707/U17 NA TZK – AZSC du 24/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **CALLEWAERT Stan (TZK)**.

**3.28. Match 850/U15 NA ENLWP – MZV du 24/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **BASSLE Warre (MZV)**.

**3.29. Match 851/U15 NA DM – GZV du 24/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **ALBRECHT Lander (GZV)** et **CROMMELYNCK Evi (GZV)**.

**3.30. Match 854/U15 NA CCM – ROSC du 25/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **GOORMACHTIGH Lars (ROSC)**.

**3.31. Match 1443/SH IV EN – HZS du 24/11/2018: rapport arbitre BRULL.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre L. BRULL.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **HABETS Patrick (HZS)** et **DENOZ Nicolas (EN)**.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **HUYSENTRUYT Bart (HZS)** pour brutalité (coup de poing dans le visage de son adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

**4. Divers:**

T. CASSIMAN s'informe de la possibilité de recevoir accès dans WP Online pour les membres de la CDWP.

W. GEORGES vérifiera l'accessibilité et l'autorisation afin que les membres de la CDWP puissent également consulter directement toutes les feuilles de match et toutes les sanctions dans WP Online.

Le rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-général.

PROCHAINE RÉUNION COMMISSION DE DISCIPLINE WATER-POLO:  
MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2018 – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES